

Yves Rocher maquille la réalité !

De la poudre aux yeux pour masquer l'exploitation

Flormar est une des plus grandes marques de cosmétiques en Turquie, elle appartient à 51% au groupe Rocher¹.

Vous êtes syndiqué-e-s ? À la porte !

En mars, la direction de Flormar licencie 12 salarié-e-s pour contrer ce mouvement syndical. Suite à cela, c'est la quasi totalité des employé-e-s qui se syndiquent. Flormar licencie 65 autres personnes, pour avoir simplement manifesté leur soutien aux premier-e-s licencié-e-s.²

Depuis mai, s'organise la résistance devant l'usine. La mobilisation est forte et constante, avec banderoles, slogans, chants, et un bon nombre d'autres syndiqué-e-s, associations et personnes solidaires les ont rejoint.³ Comme seule réponse, la direction de l'entreprise a placé des caméras de surveillances et des barbelés autour de l'usine, envoie régulièrement la police pour intimider les manifestant-e-s, et essaie d'empêcher la communication entre les licencié-e-s et les employé-e-s. Plus grave, elle licencie encore davantage d'employé-e-s.



Nous en sommes actuellement au chiffre vertigineux de **132 licencié-e-s**, dont une majorité de femmes, sur 400 employé-e-s.⁴ Licencié-e-s sur la base de la loi 25/2, iels ne peuvent prétendre à des allocations chômage suite à leur licenciement.

L'information a été largement diffusée par les licencié-e-s et leur soutien et ielles appellent à une **solidarité internationale, et au boycott des produits du groupe Rocher** qui détient 10 marques, dont la plus fructueuse et représentative, Yves Rocher. (Les autres marques étant : Petit Bateau, Dr Pierre Ricaud, Stanhome, Kiotis, Flormar, Sabon, Arbonne, Daniel Jouvence)

Gros profits... gros baratin

Cette multinationale s'appuie largement sur une image écolo-éthique pour faire sa publicité. Ce qui semble être une stratégie juteuse, puisque Yves Rocher en est aujourd'hui à 680 magasins dans le monde et à 1,2 milliards de chiffre d'affaire⁵, la famille Rocher est la 38ème plus riche de France. Une des grandes valeurs humanistes affichée par la marque est la valorisation des femmes⁶.

Elle se targue d'avoir « l'art de sublimer les femmes » et de « répondre à toutes les attentes des femmes » (!). Mais apparemment, **toutes les femmes n'ont pas le même droit à être sublimes ni même mises en avant**, quant à « leurs attentes », il ne s'agit apparemment que de celles décrétées par la marque, pas celles revendiquées haut et fort par les concernées. Si des femmes s'expriment sur la politique salariale de l'entreprise, on essaye de les faire taire à tout prix. On le voit avec Flormar, mais cette politique n'est pas une première.

En 2005, 133 ouvrières de l'usine La Gacilienne au Burkina Faso (un des pays au PIB le plus bas du monde) détenue à 95% par Yves-Rocher avaient pareillement été licencié-e-s sans préavis ni indemnités. La raison ? Ces femmes s'étaient organisées face à des conditions de travail esclavagistes⁷.

On peut se demander si c'est bien de cosmétiques dont les femmes ont le plus besoin pour avoir meilleure mine et « être sublimes », plutôt que de conditions de travail et de vie décentes...

Et, à l'intention d'Yves Rocher, nous clâmons haut et fort : « Ne me sublime pas, je m'en charge ! »

Un autre de ses soit-disant chevaux de bataille: avoir « la passion du végétal » et œuvrer, notamment avec la Fondation Rocher pour la « biodiversité ». Ces termes creux ne font que refléter le **greenwashing** (la récupération de principes écologiques à des fins commerciales) auquel se livre de cette marque, dont les produits n'ont rien de plus « naturel » que d'autres. De nombreuses substances chimiques entrent dans leur composition, et leurs produits sont **testés sur les animaux** (ce qui est honteusement nié par la marque). En effet, celle-ci effectue un tour de passe-passe communicationnel, puisque ses produits sont vendus en Chine, pays qui oblige les marques étrangères à tester sur les animaux⁸.

Face à ce que représente le marché chinois en terme de profits, on voit bien qu' Yves Rocher n'hésite pas à mettre ses beaux principes de côté.

Quand l'arbre cache la forêt (d'exploitations)

En bonne logique capitaliste, tous les moyens sont bons pour sous-payer sa main d'œuvre. Pas besoin de délocaliser pour pouvoir rémunérer des personnes 3 euros de l'heure. Il suffit pour ça de **solliciter les ateliers pénitentiaires**, comme le fait Yves Rocher depuis longtemps. Encore une fois, cette marque prétend tout « ignorer » des conditions exécrables dans lesquelles les prisonnier-e-s travaillent, et ce, pour des salaires ridicules et un droit du travail quasi inexistant⁹. **Nous souhaitons dénoncer cette politique de l'image à laquelle le groupe Rocher tient tellement qu'il continue à nier son lien, pourtant très clair, avec Flormar¹⁰.**

Pourquoi voulons-nous soutenir cette lutte en tant que féministes anti-capitalistes grenoblois.e.s?

Nous pensons que dans un système qui isole et réprime les personnes les plus précaires (en France comme ailleurs, rappelons que ce sont le plus souvent des femmes) il est indispensable de répondre aux appels à solidarité lancés par les personnes concernées, cibles de ce type d'injustice.

Le capitalisme et le patriarcat cherchent à isoler les femmes et à opposer leurs intérêts. Nous souhaitons ici refuser cette logique malsaine qui souhaiterait nous diviser, entre consommateur-ice.s occidental.e.s qui bénéficient de prix bas et travailleur.euse.s des pays des suds, exploitables à merci. Cela ne se fera pas en notre nom. Pour mettre à fin à l'exploitation et aux discriminations, la solidarité internationale est notre arme !

Nous exigeons :

- La reconnaissance par le groupe Rocher de ses responsabilités
- L'indemnisation des personnes licenciées et la réintégration de celles qui le souhaitent
- Amélioration des conditions de travail
- Le respect du droit à se syndiquer

Comment soutenir :

- Ne pas acheter les produits du groupe Rocher
- Signer la pétition lancée par le syndicat <https://actions.sumofus.org/a/yves-rocher-cessez-la-casse-syndicale-en-turquie/>
- Écrire à Yves Rocher <https://www.yves-rocher.fr/contact/contactByMail> et/ou sur les réseaux sociaux
- Diffuser l'information

Manifestons notre colère auprès du groupe par tous les moyens possibles! Solidarité avec les travailleur.euse.s et licencié.e.s de l'usine Flormar !

Des féministes de Grenoble, le 29 septembre 2018.

Notes:

¹Le groupe Rocher a racheté l'entreprise Kosan Kozmetik en 2012. Celle-ci distribue les produits de la marque Flormar, leader des cosmétiques en Turquie. Avec une croissance annuelle de 20 %, Flormar est distribué dans 40 000 points de vente à travers 90 pays, dont la France. https://www.groupe-rocher.com/fr/flormar_fr

²<http://www.kedistan.net/2018/08/10/turquie-flormar-yves-rocher-resistance-continue/>

³Visionner le reportage de la lutte en Turquie sur Youtube : « La beauté est dans la résistance »

⁴<http://www.industriall-union.org/fr/la-marque-francaise-de-cosmetiques-yves-rocher-licencie-plus-de-100-salaries-syndiques>

⁵<https://tinyurl.com/yb2gav7u>

⁶<http://www.yves-rocher-fondation.org/terre-de-femmes/>

⁷ <http://rennes-info.org/Au-Burkina-Faso-le-Groupe-Yves>

⁸Pour une liste de cosmétiques non testés sur les animaux : <http://www.maviesanscruaute.fr/blog/marques-cruelty-free/> + En quoi la loi européenne « contre » les tests sur les animaux pour les cosmétiques est décevante : <http://www.maviesanscruaute.fr/ue-plan-reach-testssurles-animaux-explicationloi/>

⁹Voir l'interview de la directrice de l'usine de fabrication YR sur <https://contrelenfermement.noblogs.org/?p=384>

¹⁰« Bonjour, La Marque Yves Rocher n'a pas de lien avec la procédure actuellement engagée par Kosan Kozmetik en Turquie. Elle est, au sein du Groupe Rocher, une marque distincte de Flormar dont Kosan Kozmetik distribue les produits en Turquie. » (@YvesRocherFR sur Twitter), 26 juin 2018 <https://tinyurl.com/ycke49e2>